

L'ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE DE SAINT-SATURNIN-LÈS-APT

INFORMATION AUX USAGERS ET ORGANISATION DES CHASSES



IMPORTANT

**Toutes les battues au grand gibier
sont matérialisées par la pose de panneaux
« CHASSE EN COURS » dans la zone chassée.**



Du 13 septembre au 11 octobre 2026

- Mercredi et dimanche : tout gibier en zone montagne.
- Jeudi et samedi matin : battues de sangliers en zone montagne.



Du 11 octobre 2026 au 10 janvier 2027

- Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés :
Tout gibier et battues de sangliers.
- Battues de sangliers le mercredi à la demande



Du 11 janvier 2027 au 20 février 2027

- Mardi, jeudi, samedi et dimanche : chasse à la bécasse.
- Battues le mercredi, samedi et dimanche en zone montagne.



Du 20 février au 31 mars 2027

- Battues possibles en cas de dégâts, en zone de plaine et de montagne.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET SÉCURITÉ



**En raison de l'ouverture de certaines chasses,
des battues peuvent être organisées
pour la protection des cultures et des biens privés.**

**Pour la sécurité de tous,
nous donnons avant chaque batterie des consignes de sécurité aux chasseurs
et signalons notre présence par la pose de panneaux aux principaux accès.**



POUR LEUR SÉCURITÉ

**Nous recommandons aux autres usagers de la montagne de porter
des vêtements de couleur claire, voire fluorescente.**

**L'Association de chasse
vous souhaite à tous de passer en très bons moments
dans notre commune**